

Je puis se traduit en anglais par *I can* dans le sens de capacité et par *I may* dans le sens de permission.

EXERCISE 40

- | | |
|--|---|
| 1. Ce garçon peut-il accomplir tout ce travail en une journée? | 1. Can this boy accomplish all this work in a day? |
| 2. Puis-je me servir de votre bronette? | 2. May I use your wheelbarrow? |
| 3. Je ne puis pas, je l'ai prêtée à mon voisin. | 3. I cannot I have let it to my neighbour. |
| 4. Votre garçon d'écurie peut-il atteler vos chevaux? | 4. Can your hostler harness your horses? |
| 5. Non, mais il peut traire les vaches. | 5. No, but he can milk the Cows. |
| 6. Combien de brebis avez-vous dans cette bergerie? | 6. How many ewes have you in this sheep-fold? |
| 7. Je ne puis en garder plus de dix ici. | 7. I cannot keep more than ten here. |
| 8. Combien de rossignols avez-vous pris hier? | 8. How many nightingales have you caught yesterday? |
| 9. Un ivrogne fut surpris dans une cour. | 9. A drunkard was surprised in a yard. |
| 10. La jeune vachère fut poursuivie par un loup. | 10. The young cow-girl was pursued by a wolf. |

Le mot "sheep" que nous avons employé dans la sixième phrase s'écrit toujours ainsi au singulier, comme au pluriel.

Nous traduisons le mot mouton par *sheep* quand nous parlons de l'animal, mais si nous voulons parler de la chair nous dirons, *mutton*.

Le mot veau (animal vivant) se traduit en anglais par *calf*. Quand nous parlerons de la chair nous dirons *veal* au lieu de *calf*.